

« Le millième titre de cette collection obtenue par l'addition des 566 titres de la série grecque et des 434 titres de la série latine est revenu grâce au hasard et au choix de la Présidente des Belles Lettres au volume d'Hippocrate *Sur les fractures*, Texte établi, traduit et commenté par J. Jouanna avec la collaboration de A. Anastassiou et A. Roselli, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Dans la publication des œuvres attribuées à Hippocrate, la présente édition aborde un aspect nouveau par rapport aux dix-huit volumes édités jusqu'à présent. C'est la chirurgie. Le médecin hippocratique, auteur des deux plus grands traités chirurgicaux de la *Collection hippocratique*, *Fractures* et *Articulations*, est un « grand patron », riche d'une longue expérience, d'une rare compétence, et qui est aussi un remarquable écrivain. Les *Fractures* appartiennent aux grandes œuvres de la Grèce du V^e et IV^e siècles avant J.-C., et font encore l'admiration des médecins modernes qui restent étonnés par la qualité de l'observation et la hauteur de la réflexion dans les rapports entre le médecin et le malade.

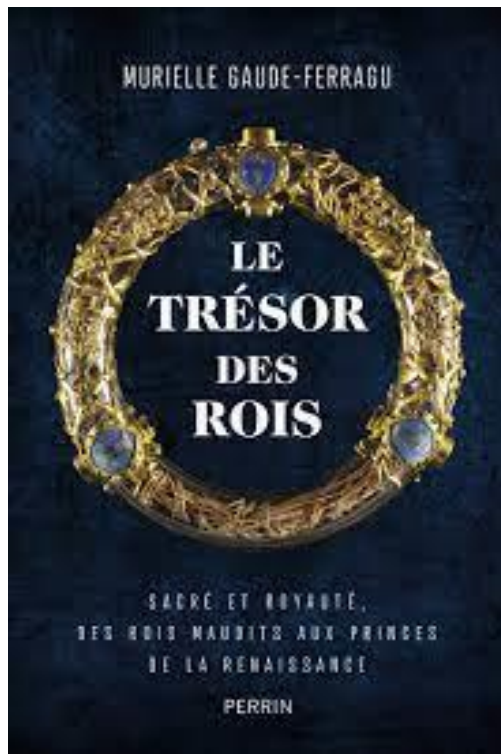
Paraissant plus d'un siècle après la dernière édition critique des *Fractures*, celle de Hugo Kuehlewein dans la Collection Teubner en 1902, cette édition de la Collection des

Universités de France apporte des éléments nouveaux dans l'établissement du texte, dans la traduction et dans le commentaire. Pour le texte, elle est fondée sur une collation nouvelle des trois manuscrits anciens de la tradition directe datant du X^e ou du XI^e siècle, et surtout utilise pour la première fois un manuscrit de Paris du XII^e siècle, donnant le commentaire de Galien aux *Fractures*, le *Parisinus gr.* 1849, appartenant à la Collection du scribe Ioannikios. L'innovation dans la traduction est d'avoir conservé avec la plus grande précision possible le niveau du vocabulaire de l'auteur, en évitant d'employer des dénominations modernes pour la désignation des parties du corps, et notamment des os. Quant au commentaire, la nouveauté a été de renoncer à des notes parcellaires et d'adopter un commentaire continu, afin de guider le lecteur dans les subtilités de la structure du traité, dans l'histoire du vocabulaire et de la pensée, et afin d'assurer une place plus marquante à la Collection des Universités de France dans le concert international.

De toutes ces améliorations, la plus importante pour l'histoire du texte est la collation pour la première fois du manuscrit de Paris qui est en fait le manuscrit le plus ancien du Commentaire de Galien aux *Fractures*. Sans entrer dans des détails trop techniques, on peut signaler qu'il est le témoin capital, pour l'établissement des lemmes de Galien, c'est-à-dire des mots d'Hippocrate que Galien recopie avant de les commenter. Alors que les éditions depuis la Renaissance donnent le texte complet des mots d'Hippocrate que Galien commente, le manuscrit de Paris ne donne à chaque fois que les premières phrases. On a cru que le manuscrit de Paris était lacunaire. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Galien n'a recopié que le tout début de ce qu'il commentait, et la suite a été comblée artificiellement par des manuscrits d'Hippocrate à la Renaissance. Dès lors on attribue à Galien de nombreux passages des lemmes qui ne lui appartiennent pas. Cette erreur s'est poursuivie dans toutes les éditions de Galien du XVI^e au XIX^e siècle, et par conséquent dans le recensement des commentaires de Galien dans le TLG informatique. Dénoncer une telle erreur est relativement aisé. Il suffit de signaler dans l'apparat critique avec la plus grande précision les passages des lemmes qui ne sont pas dans le manuscrit de Galien. Mais obtenir que ces passages disparaissent du TLG informatique est une autre affaire.

La célébration du 1000^e titre de la Collection des Universités de France pourrait être enfin l'occasion d'envisager les évolutions qui devraient tenir compte à la fois des progrès par la numérisation et aussi de la régression du français, si l'on veut que cette collection continue à jouer un rôle de premier plan. Pour en rester au secteur du millième volume, afin de rivaliser avec le Corpus medicorum graecorum qui est numérisé, Caroline Noirod prépare la numérotation des Budés de médecine grecque.

Mais il reste que les éditions critiques grecques ou latines ne comportant que des traductions en français souffrent d'un handicap que l'on devra éliminer un jour par des éditions trilingues comportant en belle page le texte grec ou latin avec l'apparat critique et dans la page en face, la traduction française et une traduction en anglais. Une telle innovation apporterait un nouveau lectorat. Issue de l'Académie, cette suggestion ne devrait pas paraître plus audacieuse que l'entreprise menée par nos illustres devanciers, lorsqu'ils ont créé la Collection. »



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Murielle Gaude-Ferragu, Maître de conférences Habilitée à l'université de Paris XII, intitulé *Le trésor des rois. Sacré et royauté, des rois maudits aux princes de la Renaissance*, Paris, Perrin, 2022, 334 p. Il est consacré à l'étude de ce qu'on pourrait appeler la « politique des reliques » des souverains européens et en particulier à celle des rois de France aux derniers siècles du Moyen Âge. Depuis les travaux de Bernard Guénéé, de Colette Beaune et de Claude Gauvard, on n'ignorait certes pas la place qu'avaient tenue les reliques et les reliquaires des saints dans la vie des rois et dans leurs entreprises, à une époque où l'onction du sacre ne suffisait manifestement plus à garantir le caractère sacré de leur pouvoir. On savait aussi que les principaux dirigeants de la chrétienté, à commencer par le pape lui-même avec le *Sancta Sanctorum* du Latran, avaient constitué autour d'eux dès le IX^e siècle, des collections de fragments de corps saints qu'ils protégeaient jalousement et cherchaient sans cesse à accroître. Mais il faut aller jusqu'à Saint Louis pour pouvoir parler d'une politique royale cohérente dans ce domaine, avec la création de la Sainte Chapelle et l'acquisition d'un grand nombre de reliques de la Passion

du Christ, qui permirent au roi de France de mener une véritable diplomatie du sacré, fondée par la distribution à divers cités, souverains et sanctuaires de fragments de la Couronne d'Épines. Ses successeurs et, après eux, les Valois continuèrent dans la même voie, mais les XIV^e et XV^e siècles présentent l'avantage par rapport aux époques antérieures d'avoir laissé une documentation textuelle et artistique suffisante pour que l'on puisse suivre dans le détail les manifestations concrètes de ce qui ne saurait passer pour un trait de dévotion propre à tel ou tel monarque particulièrement pieux ou superstitieux.

Murielle Gaude-Ferragu analyse avec beaucoup de précision la façon dont le roi de France se transforme alors en « trésorier du Christ ». Ainsi Charles V fait visiter le trésor des reliques de la Sainte-Chapelle à ses illustres visiteurs, comme l'empereur Charles IV en 1378, qui, sur ce modèle, créera la chapelle Sainte-Croix pour y abriter ses cent trente reliques dans son château de Karlstein, en Bohême ; peu de temps après, il se fait offrir par Clément VII un reliquaire du « Saint Clou » en gage de son soutien au pape d'Avignon ; le même souverain distribua de précieuses reliques aux princes de sang, en particulier un fragment de la Vraie Croix à Jean, duc de Berry, de façon à renforcer la solidarité lignagère par un réseau d'obligations morales et religieuses. De façon générale, le but poursuivi par les souverains était d'entourer les alliances, familiales ou politiques, de sacralités qui contribuaient à les renforcer. Le don de reliques et de reliquaires appelait en effet le contre-don et le trésor royal s'enrichissait en retour de cadeaux, comme la coupe de Sainte-Agnès, réalisée à la demande de Jean de Berry par un orfèvre parisien de haut niveau, initialement destinée à Charles V mais qui fut finalement offerte par le duc à son neveu Charles VI. Ces dépôts sacrés avaient aussi une fonction économique, dans la mesure où les reliquaires constituaient une réserve de métal précieux et pouvaient être vendus ou mis en gage en cas de crise. Dans ce cas extrême, les reliques étaient séparées de leur écrin et déposées dans des sacs de soie où elles étaient conservées. Mais même après Azincourt, le trésor royal des reliques n'a pas été totalement aliéné et une soixantaine de reliquaires y figuraient encore à la fin du règne de Charles VI. Ils étaient conservés dans un certain nombre de châteaux royaux franciliens, sous l'autorité d'un « garde et principal gouverneur » nommé par le roi.

Ces reliques faisaient l'objet d'une telle attention de la part des rois et des princes dans la mesure où on leur attribuait un pouvoir miraculeux. Le culte qui leur était rendu par le souverain et sa famille et les prières qui leur étaient adressées attestent la recherche de l'intercession thaumaturgique et

propitiatoire de l'objet ou du saint qu'ils vénéraient. Les plus recherchées étaient les fragments de la Vraie Croix, ou encore la Croix dite de Constantin que Charles V portait dans les batailles, le but poursuivi étant de créer autour du souverain une sorte de bouclier sacré. La folie de Charles fut l'occasion d'une concentration autour du roi de reliques extérieures au trésor royal : celles de saint Denis furent apposées sur la partie malade du corps de Jean II le Bon, en 1335, et le Saint-Suaire de Cadouin, en Dordogne, fut apporté de Toulouse en 1399, à la suite d'une rechute du roi dans sa folie. Dans la même perspective, Louis XI fit venir la Sainte Ampoule de Reims à Plessis-les-Tours en 1483 . L'auteure souligne au passage le rôle important joué dans ces marques de dévotion par les reines et en particulier par les veuves des souverains, particulièrement attachées aux reliques de la Vierge Marie (fragments de ceinture ou de robe), de Ste Elisabeth de Hongrie, des Onze Mille Vierges et des saintes Catherine et Marguerite, si importantes dans la spiritualité de l'époque. Au XVe siècle, l'image – peintures et sculptures votives - tendit à accaparer leurs fonctions surnaturelles, mais elles ne les supplantèrent pas car seules les reliques étaient considérées comme saintes, tandis que les images et les reliquaires relevaient de la sphère du sacré. Comme si cela ne suffisait pas, à partir de Charles VI, le roi de France se fait de plus en plus pèlerin, se rendant non seulement à Notre-Dame et à Saint-Denis pour y vénérer de précieuses reliques, mais aussi , de plus en plus souvent, au Mont-Saint-Michel, à Rocamadour , à Notre-Dame de Chartres , du Puy et de Boulogne et, avec Louis XI à Tarascon (sainte Marthe) , à la Sainte-Baume et à Notre-Dame de Cléry ou le souverain se fera même enterrer, en rupture avec la tradition dionysienne de la dynastie capétienne.

Dans une dernière partie, Muriel Gaude-Ferragu montre bien que la supériorité du roi de France sur les autres pouvoirs de la chrétienté revendiquée à partir de Saint Louis en tant que *rex christianissimus* était fondée, sur le plan idéologique, sur le fait qu'il détenait à la Sainte-Chapelle les principales reliques de la Passion du Christ et qu'il était lui-même l'officiant de l'ostension publique de la Vraie Croix , pendant la Semaine Sainte, rite que le Duc de Bedford continua lui-même à pratiquer en tant que régent de France. D'où l'idée, développée dans le *Songe du Verger*, que le Royaume des lys jouissait d'un privilège spirituel particulier et que la terre de France était « le paradis de Dieu ». Ecrit dans un style agréable et clair, l'ouvrage se recommande à la fois par la qualité de son information et par son caractère novateur. Il marque en effet une avancée significative dans notre compréhension de notions ,fondamentales mais rarement explicitées, comme la grâce royale et la revendication par la monarchie française d'un statut particulier au sein de la chrétienté. »



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de la directrice du volume, le recueil *À la recherche de la continuité iranienne : de la tradition zoroastrienne à la mystique islamique. Recueil de textes autour de l'œuvre de Marijan Molé (1924-1963), réunis par Samra Azarnouche*, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, Brepols, Turnhout, 2022, 334p.

Marijan Molé, qui mit fin à ses jours à Paris cinq ans après une difficile soutenance de thèse et alors qu'il n'était toujours pas assuré d'une position universitaire stable, est le fantôme dans le placard de l'iranologie française du 20^e siècle. Samra Azarnouche, maître de conférences à l'EPHE sur la chaire "Religions de l'Iran ancien: études zoroastriennes", a pris l'initiative d'affronter le problème. Ce livre constitue la publication, avec quelques ajouts, des Actes d'une journée d'études qu'elle a organisée le 26 juin 2016 dans le cadre de la Section des Sciences religieuses de l'EPHE avec diverses contributions, notamment de la Fondation Hugot du Collège de France. Il rassemble dix articles, une bibliographie complète de Molé (pour la première fois), et d'importantes *Appendices* de

documents inédits (un essai de Molé sur la mythologie comparée issu de sa thèse soutenue en Pologne, une sélection de lettres écrites entre 1957 et 1963 et concernant sa carrière, et un inventaire du fonds d'archives retrouvé en 2014 et déposé à la Bulac).

L'Introduction par Samra Azarnouche, "Marijan Molé et les études sur l'Iran ancien", constitue la seule étude détaillée parue à ce jour sur son évolution épistémologique, et fera certainement référence. En parallèle elle narre, notamment sur la base des publications de l'époque (comptes rendus, articles polémiques) et aussi des documents conservés dans le fonds Jean de Menasce à la BULAC, la réception contrastée qu'eurent ses écrits et les aléas de sa carrière où concoururent difficultés de caractère, rejets scientifiques et lourdeurs institutionnelles (cf. l'article de Michel Tardieu, p. 166 note 29: "ces lettres confirment (...) que la fin tragique de Molé fut conséquence de l'incapacité de la collectivité scientifique parisienne dans le domaine de l'orientalisme iranisant à surmonter ses dissensions internes pour trouver un poste à Molé"). Enfin, elle présente et justifie la structure de l'ouvrage.

Gianroberto Scarcia, décédé depuis le colloque et qui était avec Shaul Shaked le dernier collègue iranologue ayant connu Molé, a donné le texte français d'une nécrologie très personnelle parue en italien ("Souvenir de Marijan Molé"). Il s'agit surtout de souvenirs de leur commun séjour en Iran (1955-1958), où Molé, formé aux textes et doctrines zoroastriennes, était venu chercher cette « continuité iranienne » à travers la mystique islamique, quête qui se révéla illusoire. Scarcia montre que Molé s'était très bien intégré au milieu scientifique de Téhéran et avait su nouer des contacts confiants avec les confréries soufies qu'il étudiait, les Kubravi et les Nakshbandi, auprès desquelles il avait recueilli une masse de manuscrits inédits maintenant conservés à la BULAC. Eût-il vécu, cette direction de recherche aurait sans doute pris le pas sur ses études zoroastriennes, et l'aurait amené en Inde.

L'article d'Anna Krasnowolska (Université Jagellonne, Cracovie), "Marijan's Molé early works and his study of Persian epics", est le témoignage d'une éminente iranologue polonaise qui en 1967-1972 redécouvrit à la bibliothèque de son université les écrits du jeune Molé, alors oublié, voire censuré, dans la science polonaise. Elle fait le bilan de ses premières recherches sur le *Garshāsp-nāme*, conduites dans un contexte de déficit des contacts internationaux, d'où des limites aujourd'hui évidentes à la lecture du texte donné dans l'*Appendice* I. Il n'en reste pas moins que Molé y manifestait une audace

méthodologique et une ouverture intellectuelle, notamment à l'école suédoise, qui le marginalisait dans le milieu académique polonais de l'après-guerre, malgré la solide formation linguistique qu'il avait pu y recevoir en linguistique indo-européenne, arabe et persan. La seule issue qui s'ouvrait à lui fut, en 1949, le départ pour Paris où certains de ses maîtres polonais avaient été formés dans l'avant-guerre.

Jean Kellens, "1956-1964: le printemps des études gâthiques", relate avec une grande précision la confluence intellectuelle qui se produisit entre les recherches avestiques de Molé et la jeune école philologique d'Erlangen. Ils se rejoignaient pour reconnaître dans les *Gāthās* non pas des sermons mais des hymnes accompagnant une liturgie héritée. Molé allait plus loin - et, on le sait aujourd'hui, avec pertinence -, en mettant en question l'historicité de Zoroastre, ou du moins en niant la présence d'une matière biographique dans les *Gāthās*, et aussi en reconnaissant la continuité des 17 sections (*hāitis*) dans l'arrangement qui a été transmis. Ceci dit, la rencontre n'eut lieu de très partiellement, Molé n'ayant pas eu la possibilité d'utiliser véritablement la nouvelle traduction des *Gāthās* par Helmut Humbach parue en 1959, bien qu'il en ait publié un bref compte rendu.

Philippe Swennen, "Marijan Molé à l'aube du nouveau comparatisme indo-iranien", complète l'article de Kellens en se concentrant sur la comparaison védique. Molé a su, le premier, remettre en cause le schéma dialectique qui s'était imposé depuis Martin Haug, schéma qui voyait dans les *Gāthās* une rupture radicale avec le fonds ritualiste indo-iranien, rupture qu'aurait suivie au stade de l'Avesta récent la réintroduction de divinités anciennes. Il a substitué à ce schéma une "dynamique des réinterprétations" mettant au premier plan la réflexion sur le temps. Par ailleurs l'influence de Dumézil est patente dans l'interprétation de la démonisation des *devas* par leur lien avec la "deuxième fonction". En tirant le texte du côté de l'eschatologie et en voulant y reconnaître l'accompagnement d'un office du Nouvel An, il a voulu interpréter des *Gāthās* à travers les textes pehlevi et il a emprunté des voies qui n'ont pas été validées par la recherche ultérieure, mais sur bien d'autres points "il avait quarante ans d'avance".

Shaul Shaked, "A Zoroastrian anthropological theory", revient sur l'analyse qu'a donnée Molé (*Culte, mythe et cosmologie dans l'Iran ancien*, pp. 429-432) du texte pehlevi *Dānāg ud mēnōg ī xrad*, § 27, où sont énoncés les mérites et démérites respectifs des "premiers hommes" et souverains légendaires. Le fait que la plupart, bien que bénéficiaires de la faveur divine, se soient montrés "ingrats envers les dieux", suggère que ce texte relève d'un courant de pensée ayant de la nature humaine une vision pessimiste qui n'était pas partagée par le reste de la littérature zoroastrienne. L'expression *meh-dādestānīhā* utilisée pour Gayōmard livrant son corps à Ahriman, que Molé traduit "le plus conformément à la loi", doit en fait se comprendre "selon la justice supérieure"; c'est un emprunt au vocabulaire juridique où il désigne un acte de générosité allant au-delà des prescriptions de la loi.

Antonio Panaino, "Le *gētīg* dans le *mēnōg* et le système chiliarque mazdéen selon la réflexion de Marijan Molé", se concentre sur un article particulièrement novateur de Molé, "Le problème zurvanite" (*Journal Asiatique* 247, 1959, pp. 431-469). Molé y faisait justice de la prétendue attribution respective au "zoroastrisme orthodoxe" et au "zurvanisme", catégories pratiquement abandonnées aujourd'hui par la recherche, des deux cycles chiliadiques de 9000 et 12000 ans, qui en fait n'en font qu'un. Par ailleurs les dernières avancées sur la tradition manuscrite du *Bundahišn* confirment les intuitions de Molé quant à l'inévitabilité de la défaite du Mal à partir du moment où il a choisi de descendre dans le monde créé.

Pierre Lory, "Azīz Nasafī et l'Homme parfait", rouvre le débat sur le rapport au chiisme qu'entretenait ce maître kubravi du XIII^e siècle, débat que Molé avait su poser en termes justes: cette question de choix confessionnel était en réalité secondaire par rapport à l'originalité de sa doctrine.

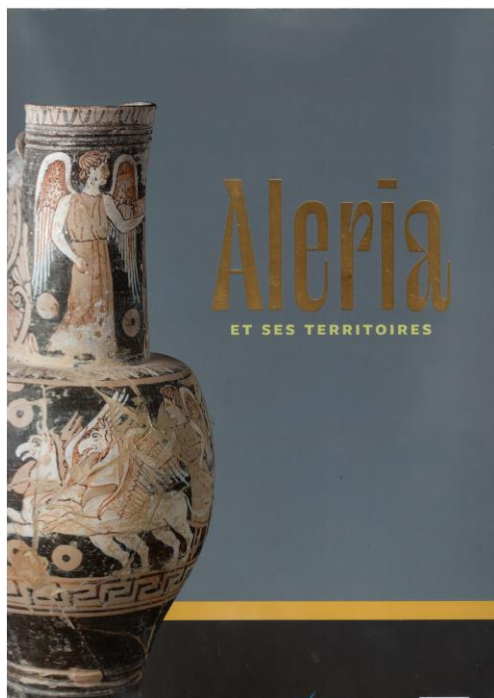
Michel Tardieu, "Les *Mystiques musulmans* de Marijan Molé: contextes et enjeux", est la contribution d'un savant qui, sans avoir rencontré Molé, s'est trouvé proche de ceux qu'il avait fréquentés. Il montre comment cet écrit bref, *Les Mystiques musulmans* (126 pages), paru sans notes et de manière posthume, était la pointe d'un iceberg que Molé avait constitué en recueillant une immense collection de traités naqshbandis qu'il était déterminé à éditer, comme auparavant il avait traduit (et encore très peu publié) une part considérable des textes zoroastriens pehlevi. Le livre marque une nette

distance avec les thèses alors dominantes de Louis Massignon et de Henry Corbin, une réflexion que prolongeront en Italie Ugo Bianchi et Alessandro Bausani.

Dans son article "Marijan Molé et la 'tradition jamaspienne' ", Florence Sommer présente pour la première fois un traité astrologico-apocalyptique en persan intitulé *Aḥkām ī Jāmāsp*, copié de la main de Molé. Le manuscrit original est aujourd'hui introuvable et ne peut être daté avec précision. C'est néanmoins un document d'un intérêt considérable, pour la longue postérité des traditions sur Jāmāsp (général, gendre et successeur ésotérique du prophète Zoroastre, ce qui rappelle quelqu'un d'autre), et pour l'importance notamment pour la question de l'héritage de l'iconographie astrale préislamique.

Le dernier article du volume, par Alexey Khismatulin (Institut des Manuscrits Orientaux, Saint-Petersbourg), "Destiny of the unpublised works by Marijan Molé on the Naqshbandiya", dresse l'inventaire du fonds Molé de l'IRHT, en signalant les cas regrettables où certains de ces textes furent depuis publiés sans prise de connaissance des notes de Molé.

Au-delà de sa finalité première qui était de rendre à la mémoire de Molé un hommage trop longtemps différé, ce livre propose une réévaluation admirative mais lucide de sa pensée, dans ce qu'elle conserve d'actuel mais aussi dans ce qui est devenu caduc, du fait du progrès de la recherche, du fait aussi des limites qu'imposait à Molé les difficiles conditions de son travail et des sujétions académiques parfois éclectiques qui restaient la marque de son époque. »



Aleria et ses territoires, sous la direction de Vincent Jolivet, 255 pages, illustrations dans le texte, Bastia, Éditions Éoliennes / Collectivité de Corse, 2022.

« Ce n'est pas sans émotion que je dépose sur le bureau de l'Académie cet ouvrage, *Aleria et ses territoires*, qui vient de paraître sous la direction de Vincent Jolivet, Directeur de recherche au CNRS, membre de l'UMR 8546, Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident, dont le siège est à l'École normale supérieure à Paris. Ce livre sort en effet aux Éditions Éoliennes de Bastia, par les soins de la Collectivité de Corse, au moment où l'inlassable fouilleur du site, Jean Jehasse, vient de nous quitter, neuf ans après la disparition de son épouse, Laurence Jehasse, qui l'avait accompagné dans tous ses travaux. L'ouvrage leur est dédié. Ce n'est que justice, tant leur nom reste associé à ce qu'on peut appeler sans forfanterie la redécouverte scientifique du site, déjà dans sa partie romaine, de 1955 à 1960, puis, entre 1960-1982, dans sa nécropole préromaine, qui en fait un *unicum* sur le territoire français, puisqu'on peut définir Aléria, pour l'époque à laquelle renvoient les tombes, comme une cité coloniale étrusque, la seule de cette

importance qui soit connue en dehors du sol italien. L'intérêt exceptionnel du site d'Aléria avait d'ailleurs été souligné dès 1961 devant l'Académie par deux communications, l'une de Fernand Benoit, le 2 juin, puis l'autre de Jean Jehasse, le 1^{er} décembre – à une époque, il est vrai, où on avait encore du mal à percevoir la place de l'aspect étrusque dans l'histoire du site, conçue alors dans une perspective trop étroitement hellénisante : F. Benoit avait intitulé sa communication « Les fouilles d'Aléria et l'expansion hellénique en Occident » et J. Jehasse déclarait alors que, « sans aucune interruption, la colonie romaine se rattache par l'Aléria de Scipion et la ville hellénisée du IV^e siècle à la colonie phocéenne originelle ». Mais la progression des fouilles dans la nécropole allait rapidement faire ressortir l'importance (certes non exclusive, mais néanmoins centrale) de l'aspect tyrrhénien dans l'histoire du site. Elle transparait à plein dans les sommes fondamentales que sont les deux ouvrages que les époux Jehasse ont consacrés à la nécropole de Casabianda, *La Nécropole préromaine d'Aléria (1960-1968)*, paru dans les Suppléments à Gallia en 1973, et *Aléria. Nouvelles données de la nécropole*, publié à Lyon en 2001, dans la collection de la Maison de l'Orient méditerranéen, ouvrages qui ont été complétés en 2004 par un travail consacré aux fouilles alors effectuées sur le rempart de la cité, *Aleria métropole. Les remparts préromains et l'urbanisation romaine*, paru à Ajaccio. Cette meilleure compréhension du passé du site a certainement dû beaucoup à la collaboration des deux fouilleurs avec Jacques Heurgon, qui, dans les remarquables appendices où il avait traité des données épigraphiques, avait magistralement dégagé l'originalité profonde de cette cité, où se mêlaient éléments grecs, étrusques, latins et italiques, dans une symbiose qui n'est pas pour surprendre dans un contexte de type colonial.

Mais les fouilles s'étaient arrêtées en 1982, et il est regrettable que l'exploration d'un site aussi important, et aussi exceptionnel dans le paysage archéologique français, et même l'étude du matériel entreposé au musée Jérôme Carcopino installé dans le fort de Matra aient connu, du fait des circonstances, un temps d'arrêt qui s'est prolongé pendant plus de trente ans. Il faut saluer comme elle le mérite la volonté dont ont témoigné ces derniers temps les différentes autorités à qui incombe la responsabilité de la région de sortir de cette mise en sommeil, désastreuse sur le plan scientifique. Un signe, très encourageant pour l'avenir, en est que l'ouvrage débute par des avant-propos du Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, du préfet de Haute-Corse, François Ravier, ainsi que de

Pierre-Jean Campobasso, Directeur du Patrimoine de la Collectivité de Corse, et Franck Leandri, Directeur de la DRAC de Corse.

La nécessité, pour les étruscologues et pas seulement eux, de reprendre le travail sur la Corse en général et Aléria en particulier avait été soulignée lors du XXVIII^e congrès de l'Istituto Nazionale di Studi Etruschi ed Italici, qui s'était tenu à Bastia et à Populonia les 25-29 octobre 2011 et avait été consacré au thème *La Corsica e Populonia*. Le vœu exprimé lors de ce congrès, dont les actes ont été publiés en 2015, a trouvé une réalisation concrète lorsqu'a été mis sur pied, grâce notamment à F. Leandri, un Projet Collectif de Recherche, intitulé *PCR Aleria*, bénéficiant d'un financement du ministère de la Culture et de la Collectivité territoriale de Corse. Ce projet a été opérationnel à partir de 2018 et l'ouvrage que je présente ici en est le fruit, au bout des trois ans de fonctionnement que la formule du PCR prévoyait. La rencontre « en présentiel », pour reprendre la terminologie à laquelle la pandémie survenue à partir de 2019 nous a habitués, qui aurait dû normalement avoir lieu au terme de ce projet, ayant été rendue impossible par la situation sanitaire, c'est par des échanges à distance entre les différents participants que ce bilan final a pu se faire, et se traduire par la rédaction de cet ouvrage collectif *Aleria et ses territoires*.

La précision « et ses territoires » apportée dans le titre par rapport à ce qui avait été l'intitulé de départ du PCR montre que le travail ne s'est pas limité au seul site d'Aléria et a été loin de se ramener à une simple reprise des fouilles interrompues après 1982. Par rapport à l'optique ancienne qui avait tendance à couper le site de son arrière-pays et à ne prendre en considération, pour les périodes les plus anciennes, que son insertion dans les trafics méditerranéens et son rôle vis-à-vis des Grecs, des Étrusques, plus tard des Romains, un souci constant de l'équipe qui a œuvré dans cette structure de recherche a été de comprendre l'insertion de cette cité coloniale dans l'ensemble corse et la place des contacts et échanges entre Aléria et son arrière-pays. Perspective de vaste ampleur, susceptible de renouveler notre vision du site et de son histoire, elle n'a pu être abordée que par la mise sur pied d'une équipe nombreuse – les travaux du PCR ont amené près d'une centaine de chercheurs à intervenir dans ses différents programmes – et par la collaboration de vingt-quatre partenaires institutionnels, associant le Ministère de la Culture, la Collectivité de Corse, l'INRAP, plusieurs universités – bien sûr celle de Corte, mais aussi celles de Lyon, Aix-Marseille, Montpellier, Bordeaux, Nantes – et des formations du CNRS comme, outre l'UMR 8546, le Centre Camille Jullian d'Aix-Marseille, les équipes Histoire et Sources du Monde Antique de Lyon et Archéologie des Sociétés Méditerranéennes de Montpellier, l'institut Ausonius de Bordeaux, le laboratoire Archéosciences de Rennes, sans oublier l'équipe du musée Jérôme Carcopino d'Aléria, autour de sa directrice, Julia Tristani, et du responsable du Centre de conservation et d'étude, Jean-Michel Bontempi, ni les partenaires italiens, venus des universités de Rome La Sapienza, de celle de Cassino et des musées de Santa Marinella et Populonia.

Le programme envisagé était vaste. Distribué selon quatre axes principaux, il concernait Aléria dans son territoire, le site étant compris dans la logique de ses rapports avec l'arrière-pays, aussi bien sûr la ville elle-même, avec la récupération de toutes les données apportées par les fouilles anciennes, souvent insuffisamment publiées, complétées par de nouvelles opérations, et ses nécropoles, là encore avec la récupération et la recontextualisation des données anciennes, éclairée par les éléments apportés par de nouvelles fouilles, enfin la valorisation du site, point auquel, cela se comprend, les autorités qui ont soutenu le PCR étaient particulièrement sensibles. Devant une tâche d'une telle ampleur, comme le remarque V. Jolivet dans son introduction, « il est clair que trois années ne suffisent pas à explorer la totalité des thèmes concernés par ce projet », d'autant plus que les complications dues à la situation sanitaire à partir du printemps 2019 ont rendu pendant des mois presque impossibles les missions sur le terrain. Mais une étude exhaustive des problématiques n'était pas la finalité propre de ce PCR. Il s'agissait d'amorcer un processus destiné à se poursuivre dans le futur ; là encore, je citerai V. Jolivet : « l'accès désormais possible au mobilier des anciennes fouilles, le rapprochement de chercheurs issus de milieux différents, et la possibilité de financer de nouveaux travaux d'étude et de fouille sont trois atouts qui devraient permettre, à l'avenir, de tirer tous les enseignements possibles de ce site exceptionnel, et de faire partager les acquis de ces travaux à un très vaste public. »

De ce point de vue, ce PCR a été une réussite et il est heureux que la découverte d'une nouvelle tombe étrusque, au riche mobilier, fouillée en 2019 par l'équipe de l'INRAP sur le site de Lamajone,

jusqu'à présent inexploré, ait connu un retentissement médiatique qui a montré, bien au delà du cercle des spécialistes, l'intérêt de cette reprise du travail sur Aléria. Mais l'ouvrage qui vient d'être publié est certainement plus à même de dégager l'importance scientifique des nouvelles études désormais rendues possibles après une trop longue interruption. Ce sont assurément des études ponctuelles, l'amorce de synthèses qui ne pourront voir le jour qu'au terme d'années de travail. Mais elles augurent bien des recherches futures et, d'ores et déjà, offrent des résultats qui sont loin d'être négligeables.

L'ouvrage s'articule sur quinze contributions, réparties en quatre parties, les trois premières s'attachant aux différentes périodes de l'histoire du site et la dernière aux opérations menées sur le site archéologique et les collections du musée d'Aléria. La première partie traite de l'époque qui a précédé l'Aléria étrusque. Kewin Peche-Quilichini y répertorie nos connaissances sur « L'occupation des plaines orientales de la Corse entre Bronze ancien et premier âge du Fer ». Il souligne la vitalité de la culture locale, avec des manifestations emblématiques comme la statue-menhir d'Abbazia ; mais cette culture est déjà nourrie par les contacts avec l'extérieur, comme en atteste la trouvaille d'un lingot « peau de bœuf » (*ox-hide*) de 27 kilos, d'origine chypriote ou sarde, trouvé à Sant'Anastasia, qui prouve l'intégration de l'île dans les réseaux d'échanges méditerranéens dès cette époque. L'établissement de la colonie phocéenne évoquée par Hérodote apparaît dès lors comme la suite logique de ces contacts anciens. Mais s'agissant de celle-ci, que la fouille n'a pas encore permis de découvrir, faute sans doute d'être parvenue aux niveaux les plus anciens de l'habitat, Éric Gailledrat souligne combien il faut être prudent dans l'attribution de certains matériels à une phase phocéenne de la cité : reprenant avec rigueur, dans sa contribution « Alalia phocéenne, une question de temps ? À propos de quelques documents d'époque archaïque », l'analyse de quelques tessons de céramique attique trouvés en zone d'habitat, il montre qu'il convient de les dater vraisemblablement du dernier tiers du VI^e siècle av. J.-C., ce qui rend difficile d'y voir, comme on l'avait cru, des traces de l'Alaliè phocéenne.

La partie suivante, consacrée à l'Aléria étrusque, à laquelle renvoie l'essentiel de la documentation de l'époque préromaine, se voit consacrer les six contributions suivantes. Dans « Aleria et ses paysages antiques : nouvelles découvertes pour la phase étrusque », Flavio Enei, Fabricio Anticoli et Magda Vuono ont eu le souci de replacer la ville étrusque dans son environnement géographique : des opérations de *survey* doublées par une prospection systématique des données archivistiques et bibliographiques leur ont permis de déceler les traces d'une présence étrusque dans l'arrière-pays, fondée tant sur son exploitation agricole et pastorale que sur le contrôle des voies d'approvisionnement de la cité en métaux (fer, plomb, argent) et en bois depuis l'intérieur de l'île, où ces ressources étaient abondantes. La contribution de Federica Sacchetti (« Aleria-Casabianda, quarante ans après. La remise en contexte des anciennes données de fouille et la découverte du complexe des nécropoles d'Aleria ») part d'une documentation déjà connue, celle livrée par les publications des Jehasse et le matériel conservé au musée. Ce travail de longue haleine, qui ne peut bien évidemment en être qu'à sa phase initiale, consiste à contrôler et à reprendre tout ce qu'ont livré les fouilles des années 1960-1982 sur la nécropole de Casabianda, et aussi à la resituer dans le contexte global des nécropoles qui entouraient la cité, dont les nouvelles prospections permettent de saisir la vaste étendue et la complexe articulation. L'étude de Thierry Lejars, Marine Lachenault, Françoise Mielcarek (« Contribution à la connaissance des armes et des mobiliers indigènes de la nécropole de Casabianda à Aleria »), loin de se limiter à l'analyse, par ailleurs très précise, qu'ils font d'un matériel particulier, les armes, débouche sur une mise en relief de l'originalité de ces tombes, où la présence surabondante du matériel céramique ou métallique lié au modèle grec et étrusque coexiste avec des traits qui renvoient à des coutumes indigènes (condamnation de la tombe par un empierrement dense, réduction des corps dans la tombe, présence d'un colorant rouge sur les dépouilles ou à proximité), et aussi, dans l'armement, par des influences qui renvoient à des zones moins attendues, comme l'aire samnite ou vénéto-rétique. La contribution de Ludi Chazalon traite de seulement deux objets au sein du très riche matériel conservé au musée Jérôme Carcopino (« Les *rhyta* attiques d'Aleria »), mais qui sont peut-être ceux qui attirent le plus l'attention des visiteurs : les deux splendides *rhyta* attribués au peintre de Brygos, l'un en forme de tête d'âne et l'autre en tête de chien, déposés dans la même tombe 91. L'étude souligne finement la complémentarité conceptuelle des deux vases, qui déclinent la référence dionysiaque de deux manières différentes, le premier offrant dans son décor secondaire l'image d'un kômos endiablé, le second celle d'un sage symposion. Dans l'étude suivante (« Trois questions posées par la céramique étrusque à figures rouges d'Aleria »), Vincent Jolivet, spécialiste internationalement reconnu de cette catégorie de céramique, met

à profit le vaste échantillonnage offert par les fouilles d'Aléria, qui fut étudié en son temps par Laurence Jehasse, pour dégager des points fondamentaux pour une juste perception de ce type de matériel : sa diffusion principalement, mais non exclusivement, à partir de Caéré, son caractère non uniquement funéraire, la persistance dans la Caéré passée au stade de la *ciuitas sine suffragio* d'une flotte commerciale susceptible de transporter ces objets. La dernière contribution de cette partie, rédigée par Gilles van Heems et moi-même, aborde les données épigraphiques étrusques, enrichies de nouvelles inscriptions que l'examen systématique des fragments de vases recueillis lors des fouilles menées par J. et L. Jehasse a permis d'adjoindre à celles étudiées par J. Heurgon. Y est soulignée l'originalité de ce corpus, à la fois sur le plan graphique et sur le plan onomastique : il témoigne de la singularité d'une cité coloniale, où se mêlent des traits graphiques typiques du Nord et du Sud de la Toscane et qui voyait se côtoyer des individus dont les noms dénotent parfois une origine latine, italique, grecque, celtique, sans compter certains qui paraissent renvoyer à la population locale de l'île.

Les six études suivantes ont trait à l'Aléria romaine. La première (« La sculpture de lion d'Aleria ») est consacrée à une sculpture de grande taille qui, placée à l'entrée du musée, ne manque pas de frapper les visiteurs du fort Matra. Flavia Morandini, dont les travaux ont renouvelé la vision de l'*Etruscan Lion* présentée dans l'ouvrage classique de L. Brown, paru en 1960, y montre que cette œuvre, qui était placée à l'entrée d'une tombe, ne doit pas être attribuée à la période étrusque mais relève d'une production romaine de l'extrême fin de la République ou du début du Principat. Dans une contribution commune, Franck Allegrini-Simonetti, Arnaud Coutelas et Philippe Écard reprennent « La question de l'amphithéâtre », monument dont les restes, toujours visibles, avaient déjà attiré l'attention de Mérimée, qui les avait décrits dans ses *Notes d'un voyage en Corse* de 1840, mais dont les bouleversements qui ont affecté la zone à partir du XV^e siècle et jusqu'à la période actuelle rendent la stratigraphie, et donc l'histoire des transformations difficiles à saisir. L'étude de Laetitia Cavassa et Gaël Brkojewitsch (« L'établissement romain de Mare Stagno et son faciès céramique à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. ») nous emmène en dehors de la ville : elle est consacrée à une villa située à une dizaine de kilomètres au nord de celle-ci, en bordure de l'étang de Diane. La fouille a révélé un vaisselier où coexistent des productions locales de céramique commune, des vases culinaires de production africaine, des sigillées italiques et des amphores de provenance variée (Italie, Gaule, Espagne). Cet ensemble montre la pleine intégration de la Corse dans les circuits commerciaux de l'époque. Les trois dernières contributions de cette partie traitent d'épigraphie latine. Cinzia Vismara étudie « Le formulaire des inscriptions funéraires d'Aleria », celles-ci, au nombre de trente-quatre latines et deux grecques, comportant en règle générale consécration aux dieux mânes, formule onomastique, âge du défunt, autres précisions comme les fonctions exercées, sont tout à fait classiques – et ne donnent qu'une image socialement très limitée de la population des lieux. Maria Letizia Caldelli (« Inscriptions latines *alienae* en Corse ») met en garde contre le fait que sept documents, répertoriés dans la *Carte archéologique de la Gaule* comme provenant de l'île, dont six ont été retrouvés en position de remploi dans des églises, ont des chances d'avoir été apportés de l'extérieur à époque récente : ils relèvent d'une typologie différente, par le contenu textuel comme par le décor, de celle des documents de provenance sûrement locale et contiennent des gentilices inconnus en Corse. Enfin Paola Grandinetti et François Michel (« Le corpus épigraphique d'Aleria. Élaboration, présentation, essais de datation ») présentent le corpus qu'ils ont établi des inscriptions d'Aléria, latines et grecques. Celui-ci permet d'écarter définitivement le jugement sévère formulé en 1883 par Mommsen dans le *CIL* qui, ne comptant alors que sept documents pour toute la Corse, la qualifiait de désert épigraphique et n'hésitait pas à mettre cette pauvreté de témoignages en rapport avec l'état qu'il jugeait encore arriéré de l'île à son époque. On se trouve actuellement en présence de 164 textes, ce qui n'a rien de négligeable, et d'une documentation qui ne se différencie pas de ce qu'on trouve dans d'autres villes.

Le volume se conclut par l'exposé de l'équipe du musée d'Aléria, avec Julia Tristiani, Jean-Michel Bontempi et Laurent Sévègnes (« Le domaine archéologique, les collections et le musée Jérôme Carcopino ») ; ils dressent un bilan des opérations menées dans le musée et sur le site et évoquent l'avenir, tel qu'il a été défini dans le Projet Scientifique et Culturel 2020-2030, visant à conforter le rôle du musée comme un musée de site, remplaçant Aléria dans son contexte insulaire et méditerranéen, et permettant de porter à la connaissance du monde savant comme du grand public les fouilles récentes rendues possibles par la reprise de l'activité archéologique.

On le constate, on se trouve en présence d'un *work in progress* et, si on peut parler d'un bilan, celui offert dans ces pages n'est que provisoire, lié à l'échéance qu'a été l'achèvement du PCR Aléria lancé en 2018. L'ouvrage n'en montre pas moins éloquemment l'importance du travail qui a été mené dans ce court laps de temps, dégagant les résultats déjà obtenus et ouvrant des pistes de recherche pour l'avenir. Ce très bel *in quarto* de 255 pages – il n'est pas inutile de souligner la qualité de la réalisation matérielle de l'ouvrage et celle de sa somptueuse documentation iconographique – est de nature à stimuler la reprise du travail sur ce site, réellement exceptionnel dans notre pays. On doit en être reconnaissant à Vincent Jolivet et à la nombreuse équipe réunie dans le cadre de ce PCR. »